

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

RELANCE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°DNCMP/.89./F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES

Date de Publication : ...25.../01.../2019

Date d'ouverture des offres : 25.../02.../2019

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes «OBR» relance un Avis d'Appel d'Offres International pour « **la fourniture des véhicules** » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget ordinaire de l'OBR, exercice 2018-2019.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International tel que défini dans le Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées de trois lots :

- Lot 1: Fourniture d'un (1) minibus ;
- Lot 2: Fourniture de seize (16) jeeps court châssis;
- Lot 3: Fourniture d'une (1) camionnette Simple cabine;

Un soumissionnaire peut soumissionner sur tous les lots et gagner tous les lots.

En plus, chaque soumissionnaire doit s'engager à disponibiliser les pièces de rechange courantes pendant toute la période de garantie (2 ans ou 50 000 km) aux prix qu'il aura précisés dans son offre financière. A cet effet, le soumissionnaire doit remplir le bordereau des prix des pièces de rechange courantes se trouvant en dessous du tableau des spécifications techniques, pour chaque lot et chaque type de véhicule à livrer. Les soumissionnaires étrangers qui n'ont pas un garage à Bujumbura doivent présenter dans leur offre un contrat de partenariat avec un garage de renommé national, basé à Bujumbura, faute de quoi l'offre sera rejetée lors de l'analyse.

Les véhicules sont à livrer dans un délai de six (6) mois au maximum, comptés à partir de la date de notification définitive du marché, mais, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

NB: L'OBR ne va pas assister le titulaire du marché dans l'obtention des devises.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] justifiant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216.**

Il pourra être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22282457/22282202 sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100 000 BIF) non remboursables, ou l'équivalent en Dollars américains ou en Euros, au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. **Les offres seront exprimées en francs burundais pour les soumissionnaires locaux ou en Dollars américains ou en Euros, pour les soumissionnaires étrangers.**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres. L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Garantie bancaire de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à :

- 1 500 000 BIF ou l'équivalent en Dollars américains ou en Euros pour le lot 1 ;
- 15 000 000 BIF ou l'équivalent en Dollars américains ou en Euros pour le lot 2 ;
- 1 500 000 BIF ou l'équivalent en Dollars américains ou en Euros pour le lot 3.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Pour les soumissionnaires étrangers, le cours de change à considérer est le taux moyen de la Banque de la République du Burundi du jour de constitution de cette garantie.

NB: 1) L'absence de la garantie de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse des offres.

2) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés et entraîneront le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse des offres.

7. Présentation des offres

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Commissariat des Services Généraux de l'OBR au plus tard le **25/02/2019** à 9h 30'. Elles porteront la mention suivante: «**Offre pour la fourniture de véhicules DAO N° DNCMP / 89/F/2018-2019**», à n'ouvrir qu'en séance publique du **25/02/2019** à 10h00.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

L'ouverture des offres aura lieu le **25/02/2019** à 10h 00 dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, sis Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, n°936a/A.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **25/.../2019** à **9h 30'**. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera même pas ouverte.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes à 10h 00' en présence des soumissionnaires qui le souhaitent assister à la séance d'ouverture ou de leurs représentants dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX.. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donnera une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11. Critères de qualification

Les offres techniques et les offres financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

12. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

*Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/ 22282216*

Fait à Bujumbura, le **23/.../2019**

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

Frédéric MANIRAMBONA

